

« TENDANCES DE L'ORIENT »

Les misères d'Erdogan

par Pierre Khalaf

PARTENAIRES | BEYROUTH (LIBAN) | 4 OCTOBRE 2012



La tendance en Syrie

Les misères d'Erdogan

Par Ghaleb Kandil

La presse turque foisonne, ces dernières semaines, d'articles, de rapports et d'enquêtes qui constituent autant d'indices sur le coût politique, économique et sécuritaire exorbitant que supporte le pays à cause de l'ingérence du gouvernement de Recep Tayyeb Erdogan en Syrie.

Sur le plan économique, les exportations turques via la Syrie sont tombées de 1,4 milliards de dollars, avant mars 2011, à 300 millions de dollars aujourd'hui. Des milliers d'usines et d'entreprises créées dans les zones franches à la frontière entre les deux pays ont fermé leurs portes. Le parc de poids-lourds utilisé pour le transit via la Syrie est paralysé par l'inactivité. Le transport des marchandises vers les pays arabes par voies maritimes et aériennes coûte beaucoup plus cher, privant ainsi les produits turcs

d'un atout essentiel dans la compétitivité.

Ces pertes affectent de larges pans de la société turque qui n'ont pas été convenablement indemnisés et qui n'ont pas trouvé de nouveaux débouchés. Les acteurs économiques et financiers turcs craignent une intervention militaire de leur pays en Syrie, qui aura certainement des répercussions négatives sur le secteur touristique. Car dans une guerre entre les armées turque et syrienne, des missiles de longue portée et l'aviation seront sans doute utilisés.

En outre, Erdogan et son ministre des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, ont développé un discours ouvertement sectaire pour exacerber les tensions à l'intérieur de la Syrie, attisant les divisions dans leur propre pays. Si, en Syrie, les dégâts provoqués par ce discours ont pu être limités, empêchant une fracture irrémédiable grâce à la fibre patriotique et nationale transcommunautaire, en Turquie, il en est autrement. Des milieux politiques, y compris au sein du Parti de la Justice et du Développement d'Erdogan, mettent en garde contre le danger de l'exacerbation des tensions communautaires dans un pays où les alaouites et les alévis constituent près de 20 % de la population.

Face à ces réalités, le mouvement populaire contre la politique syrienne d'Erdogan commence à prendre de l'ampleur. Il s'exprime à travers la multiplication des manifestations, la publication de communiqués et la signature de pétitions, autant d'outils de pressions contre le gouvernement Erdogan. Cette situation a poussé les autorités turques à déplacer les camps de réfugiés de la région d'Alexandrette, où les photos du président Bachar al-Assad sont brandies par la population, qui est d'origine syrienne, lors des manifestations. C'est pour les mêmes raisons qu'Ankara a demandé au commandement de ladite Armée syrienne libre de quitter le territoire turc. Bien que les chefs des Frères musulmans et du Conseil national syrien soient toujours à Istanbul, leurs milieux se plaignent de « la froideur » qu'ils rencontrent depuis un certain temps lors de leurs contacts avec les responsables turcs. Ces opposants syriens se sont plaints de leurs malheurs devant des journalistes occidentaux.

Le dossier kurde constitue le danger le plus grave auquel est confronté le gouvernement Erdogan. La frontière syro-turque

s'étire sur 800 kilomètres, dont quelque 600 kms ont une forte population kurde deux cotés de la frontière. Ce qui signifie que les comités populaires armées kurdes, en Syrie, sont désormais présents face aux positions de l'armée turque, tandis que les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) sont très actifs de l'autre côté de la frontière, où l'armée turque subie des pertes sans précédent. La reprise des négociations entre Ankara et le PKK est de nouveau envisagée. Dans le même temps, toutes les tentatives visant à entrainer les Kurdes de Syrie dans la rébellion armée ont échoué.

On dit en arabe : « Celui qui a préparé le poison à été le première à l'avalier ». C'est ce qui est arrivé à Erdogan, qui se trouve empêtré dans ses problèmes domestiques insolubles, pour avoir comploté contre la Syrie.

Déclarations et prises de positions

Najib Mikati, Premier ministre du Liban

« Lors de mes entretiens à New York, j'ai essayé d'expliquer la position du Liban par rapport à ce qui se passe dans la région. Notre position est très claire. Le Liban a des liens sociaux, historiques et géographiques avec la Syrie. Pratiquement 100 % de notre frontière terrestre est avec la Syrie. Toutes nos exportations avec le monde arabe transitent par la Syrie. C'est cette position que j'ai expliquée en cherchant tout le soutien possible pour isoler vraiment le Liban de ce qui se passe là-bas. Car mon objectif majeur aujourd'hui est de protéger mon pays et les Libanais de toutes les conséquences de la crise syrienne, surtout que nous ne savons pas encore quand et comment cette situation prendra fin. Allons-nous avoir la paix en Syrie ? J'ai été impressionné par la compréhension des problèmes libanais par François Hollande, par son engagement pour le Liban, par sa volonté de protéger notre pays du conflit syrien et par sa détermination inébranlable à ce que l'unité libanaise soit préservée. Je crois que c'est très important. Comme avec Mme Clinton, j'ai eu aussi des entretiens avec Mme Ashton sur les moyens de renforcer la capacité de notre

armée en équipements, en armes et en formation. Le Conseil des ministres a approuvé un plan directeur d'une loi-programme accordant à l'armée libanaise la somme de 1,6 milliard de dollars, échelonnée sur cinq ans. Bien que modeste, ce montant permettra de garder le minimum requis. Et comme tous nos amis le savent bien, la capacité de la trésorerie libanaise est limitée. Nous prévoyons de consulter tous les "Amis du Liban" pour nous aider à lancer une conférence de donateurs afin de venir en aide à l'armée libanaise. J'ai l'intention de mettre sur pied un bon plan d'action et un système bien organisé au sein d'un programme quinquennal clair pour lui fournir l'équipement nécessaire. L'armée libanaise n'est pas comme n'importe quelle autre armée. Nous savons tous que nous avons un devoir à réaliser pour la stabilité du pays. La résolution 1701 mentionne qu'elle doit assumer progressivement le contrôle de la sécurité dans la zone d'opérations de la Finul et dans les eaux territoriales libanaises. Comment pouvons-nous le faire avec si peu de moyens ? Nous souhaitons renforcer ses capacités avec l'appui de tous les pays membres de la Finul qui contribuent aussi à la fourniture de son équipement. »

Vladimir Poutine, président russe

« Nos partenaires occidentaux n'arrivent pas à s'arrêter. Après avoir semé le chaos dans de nombreuses régions, ils poursuivent la même politique dans d'autres pays, notamment en Syrie. Notre position consiste à encourager les changements pour le mieux dans tous les pays. Il ne s'agit pas d'imposer —surtout par la force— ce que nous croyons juste, mais de stimuler le développement de l'intérieur. Nous avons prévenu qu'il fallait agir avec circonspection, sans rien imposer par la force pour ne pas provoquer le chaos. Et qu'est-ce que nous voyons aujourd'hui ? Nous voyons une situation proche du chaos. »

Jean Kahwaji, commandant en chef de l'Armée libanaise

« L'armée, qui a réussi à briser le terrorisme à Nahr el-Bared et a pu mettre en application la résolution 1701 du Conseil de sécurité au Liban-Sud, en coopération avec la Finul, s'efforce avec le peu de moyens dont elle dispose de maintenir la sécurité à la frontière ainsi qu'à l'intérieur du pays. Elle a pu contenir les affrontements de Tripoli, contrôler la frontière avec la Syrie et mettre fin au trafic

d'armes. Le Liban est toujours confronté aux convoitises israéliennes, aux retombées des événements en Syrie, aux manigances des organisations terroristes. Le rôle de l'armée est de préserver la démocratie et la liberté au Liban. Je vous promets qu'il n'est pas question d'opérer un retour en arrière. »

Leon Panetta, secrétaire US à la Défense

« Intervenir en Syrie serait une grave erreur. Les États-Unis coopèrent avec la communauté internationale en vue d'aider les forces d'opposition et d'apporter l'aide humanitaire à toute personne touchée par la violence. Nous suivons également de près la situation autour des dépôts d'armes chimiques et biologiques dans ce pays. Il est toujours possible de régler le conflit syrien par des moyens diplomatiques, et notamment par un renforcement des pressions exercées sur le président Bachar el-Assad. Dans le même temps, les États-Unis s'engagent à soutenir l'approche qui sera adoptée à cet égard par la communauté internationale. Si la communauté internationale décide qu'une opération militaire est nécessaire, nous y prendrons part. »

Recep Tayyeb Erdogan, Premier ministre de Turquie

« La Russie est la principale source de déception. Au lieu de condamner la Syrie, elle soutient les massacres. La Chine partage la même position. Bien que Hu Jintao m'ait assuré que Pékin n'opposerait pas un troisième veto à la résolution de l'Onu, il l'a fait. Quant à l'Iran, sa position est incompréhensible. »

Ali Abdel Karim Ali, ambassadeur de Syrie au Liban

« Nous nous félicitons des appels lancés par la table de dialogue et le gouvernement à l'Armée libanaise de sécuriser la frontière libano-syrienne et de poursuivre ceux qui veulent porter atteinte à la sécurité du Liban. Il est dans l'intérêt du Liban, de sa stabilité et de ses relations avec la Syrie de ne pas permettre la contrebande d'armes parce que des parties étrangères veulent porter atteinte à la sécurité syrienne et veulent que le sang syrien soit versé. »

Événements

• Le représentant adjoint iranien à l'Onu, Eshagh Al Habib, a lu à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies une déclaration affirmant que l'Iran « *ripostera avec toute la force nécessaire* » à une attaque. « *La République islamique d'Iran est assez forte pour se défendre et se réserve le droit de riposter avec toute la force nécessaire à toute attaque* », a-t-il dit en réponse au discours du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Ce discours, qui n'était pas attendu, a été présenté comme une « *réponse aux allégations du Premier ministre israélien* » jeudi devant l'Assemblée générale de l'Onu.

• Un homme a été tué et un autre blessé dans la nuit de mardi à mercredi par les tirs d'éléments de l'Armée syrienne libre (ASL, rebelles) dans le village libanais d'al-Tufayl, près de la frontière avec la Syrie. Abdallah Hassan Mrad a été tué sur le coup alors que Mamdouh Hassan Mrad a été blessé, lorsque des miliciens de l'ASL ont ouvert le feu dans leur direction, peu après minuit mercredi. Ce n'est pas la première attaque du genre de la part de l'ASL. L'Armée libanaise avait annoncé samedi dernier qu'un « grand nombre » de rebelles syriens avaient attaqué dans la nuit l'un de ses postes à Ersal, près de la frontière avec la Syrie, sans faire de victime.

Revue de presse

As Safir (Quotidien libanais proche de la majorité, 28 septembre 2012)

New York, Joe Makaron

Lors de leur rencontre en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, la secrétaire d'État, Hillary Clinton, a transmis un message au Premier ministre libanais Najib Mikati, confirmant que les États-Unis s'opposaient à ce que n'importe quelle partie profite du conflit syrien pour mettre en péril la stabilité du Liban et de la région. Les responsables états-uniens avaient déclaré qu'ils préféreraient traiter avec Mikati à titre personnel et non avec son gouvernement au sein duquel le Hezbollah est influent. Cette dynamique rappelle l'expérience US avec l'ancien Premier ministre, Saad Hariri, à la différence que ce

dernier avait accédé à son poste grâce au soutien états-unien, contrairement à Mikati, qui ne bénéficiait que d'un crédit US limité. En outre, les responsables états-uniens avaient insisté sur le fait que Mikati avait des engagements à tenir. Ce dernier a été à la hauteur des attentes en maintenant la structure sécuritaire et juridique, en finançant le tribunal international, etc. Le débat s'est également axé autour d'une coopération visant à imposer des sanctions aux régimes syrien et iranien et à ne soutenir le régime d'Assad d'aucune manière. Mikati a également fait part à Clinton de ses appréhensions au sujet des frontières Nord du Liban, notamment le flux d'extrémistes passant de la Syrie vers le Liban et l'incapacité du pays à supporter les conséquences d'un tel exode. Il s'agit-là d'appréhensions communes au Liban et aux États-Unis. D'ailleurs, un responsable US a expliqué que le conflit civil en Syrie et le contrôle intermittent des frontières faciliteront sûrement le passage de jihadistes étrangers à l'intérieur du Liban.

Par ailleurs, des sources occidentales ont affirmé que la rencontre entre Mikati et Ban Ki-moon s'est axée sur la nécessité de maintenir la paix et la sécurité au Liban et dans la région d'une part, et de fournir au Liban une aide internationale afin qu'il puisse gérer le flux de déplacés syriens d'autre part. La question des frontières maritimes avec Israël n'a pas été abordée.

Au cours de leur rencontre, Clinton a rassuré Mikati en lui affirmant que les États-Unis n'accepteront pas que le Liban soit un passage obligé du conflit syrien. Clinton lui a également fait part d'échos positifs américains quant à sa façon de gouverner.

Finalement, il est à noter que l'ambassade des États-Unis a établi des contacts avec le député Michel Aoun afin de l'exhorter à s'éloigner personnellement et politiquement des événements de la Syrie. Dans le même objectif, l'ambassade exerce des pressions morales sur le Hezbollah et lui impose des sanctions stipulées par le Trésor US.

As Safir (26 septembre 2012)

Une rencontre tendue a eu lieu dernièrement entre le président de la Chambre, Nabih Berry, et le représentant spécial du SGNU, Derek Plumbly. Les questions posées par ce dernier, relatives à la situation qui prévaut au Liban Sud, ont gêné son interlocuteur.

L'entretien a porté également sur les frontières maritimes libanaises ainsi que sur les droits pétroliers du Liban. Le chef de l'Assemblée a proposé à ce que le Liban et l'entité israélienne s'abstiennent d'entreprendre des opérations de forage dans la zone qui fait l'objet d'un contentieux, en attendant la résolution du conflit en cours, considérant qu'il incombe aux Nations Unies de contribuer à la délimitation des frontières maritimes conformément à la résolution 1701.

Pendant, le responsable onusien ne s'est pas réagi favorablement à la proposition de Berry, chose qui a porté ce dernier à affirmer fermement, un verre d'eau en main : « Sachez que nous ne céderons pas même ce qui équivaut à un verre d'eau de nos frontières maritimes et de nos droits pétroliers ».

Berry a affirmé à que les données dévoilées dernièrement par le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gibran Bassil, confirment la justesse de ce que je m'égosillais à dire depuis des années sur la présence de quantité considérable de pétrole sous les eaux territoriales libanaises. Et d'ajouter que les éléments scientifiques obtenus grâce à l'inspection 3D de la partie sud de la Zone économique exclusive (ZEE) constituent un développement important et significatif dans le périple du Liban vers la prospection pétrolière.

Le chef du Parlement a par ailleurs considéré qu'il incombe au gouvernement de former le comité chargé de la gestion du secteur pétrolier, afin qu'il puisse prendre les mesures nécessaires aux sous-traitances des forages pétroliers. Il a clarifié à cet égard que le tandem chiite Hezbollah-Amal a proposé le nom du candidat chiite qui devrait siéger au sein du comité.

La communauté internationale suit avec inquiétude l'évolution dramatique de la situation en Syrie et s'inquiète en même temps des retombées de la guerre dans ce pays sur le Liban. Ces appréhensions se sont manifestées dans les avertissements répétés adressés par nombre de capitales arabes et occidentales aux officiels ainsi qu'aux chefs de partis libanais, ainsi que dans l'appui exprimé par certaines d'entre elles à la politique de dissociation suivie par le Liban vis-à-vis du dossier syrien.

As Safir (26 septembre 2012)

Daoud Rammal

La stratégie de défense nationale proposée par le président de la République Michel Sleiman a extrait le dialogue de l'état de surplace qui le caractérisait et lui a insufflé une nouvelle vie. Mais le plus important reste que le document du chef de l'État est le fruit d'une synthèse d'idées étudiées avec précision, et pesées dans la balance de la Constitution et du pacte national. À chaque idée, le président a mis son contraire, afin qu'il soit prêt à répondre à toute question lors du débat prévu à la prochaine séance du dialogue, dans le souci de ne pas revenir à la case départ, selon une source informée.

La même source ajoute que les protagonistes peuvent hausser autant qu'ils le veulent le plafond de leurs positions, il n'en reste pas moins que « ce que nous avons entendu des dirigeants de l'Iran, d'Arabie saoudite, de l'Union européenne, des États-Unis et du Conseil de sécurité, est que la stabilité du Liban est une priorité ». « Aussi, le président Sleiman possède une large marge de manœuvre et s'active dans un climat encourageant qui montre que personne ne souhaite torpiller le dialogue national », poursuit la même source.

Une source neutre indique que la stratégie de défense nationale du président Sleiman fait le lien entre les constances nationales et les engagements du Liban à l'égard de la légalité internationale ; elle définit les dangers qui menacent le Liban, à savoir Israël et le terrorisme ; elle établit une comparaison entre l'armistice et l'alinéa 3 du document d'entente nationale, qui stipule que toute occupation doit être combattue par une résistance, et met l'accent sur l'importance d'une force de dissuasion pour exploiter et protéger les droits maritimes et pétroliers du Liban. L'Armée libanaise, c'est-à-dire la légalité libanaise, étant le pilier de tout ce dispositif.

La source précitée souligne qu'à travers son document, le président Sleiman a non seulement assuré la poursuite du dialogue et la possibilité d'aboutir à des résultats concrets, mais il a réussi à sortir les participants de la situation de profondes divisions qui caractérisait leurs positions concernant des questions importantes, notamment la Résistance. Il a facilité à l'opposition son repositionnement, afin que son approche de la question de la

Résistance ne soit plus conflictuelle mais pratique. Il a enfin sorti les armes de la Résistance des polémiques stériles pour les replacer dans un cadre national prenant en considérations la nécessité de faire face aux dangers israéliens.

An Nahar (Quotidien libanais proche du 14-Mars)

Sarkis Naoum (28 septembre 2012)

Les États-Unis continueront-ils à soutenir et à se montrer compréhensifs vis-à-vis du Premier ministre Najib Mikati et de sa politique ? Une source diplomatique occidentale informée estime que la réponse à cette question dépendra de la position du chef du gouvernement à l'égard des accusations officielles ou quasi officielles qui seront bientôt lancées contre le Hezbollah, pointant sa responsabilité dans l'attentat contre l'autobus à bord duquel se trouvaient des touristes israéliens en Bulgarie. Washington s'attendra à une position claire de la part du Premier ministre, loin des détours et des atermoiements. S'il n'est pas possible à Mikati de demander au Hezbollah de se plier aux exigences des États-Unis et de la communauté internationale, la meilleure solution pour lui serait la démission de son gouvernement.

Les uns au Liban et à l'extérieur du pays se demandent pour quelles raisons le Liban doit être puni d'une « opération terroriste » qui a eu lieu à l'extérieur de ses territoires, et pour quelles raisons le Hezbollah doit être accusé de l'avoir exécuté, même si certains de ses éléments y sont impliqués. Cette interrogations émanent de leur conviction que la section de la « sécurité extérieure » du Hezbollah dépend de l'Iran et non pas du parti libanais et de son commandement.

An Nahar (27 septembre 2012)

Khalil Fleihan

Des sources diplomatiques indiquent que les États-Unis, la France, les pays arabes et les Nations unies sont plus préoccupés par les répercussions du conflit syrien sur le Liban que sur les autres pays voisins de la Syrie, en raison de sa composition confessionnelle et sectaire, et des relations denses qui lient entre les deux peuples, vu les liens familiaux qui existent entre les deux populations, en particulier au Nord et dans la Békaa. Des rapports diplomatiques provenant de New York soulignent, par ailleurs, que les dirigeants

des grandes puissances, à leur tête le président états-unien Barak Obama, ont reconnu durant les rencontres tenues en marge des travaux de l'Assemblée Générale des Nations unies que la situation en Syrie est floue et compliquée, et que rien n'indique que les combats prendront bientôt fin.

An Nahar (27 septembre 2012)

Rosanna Bou Mouncef

Les prises de positions exprimées à la tribune de l'Assemblée générale de l'Onu ont constitué, pour ceux qui suivent le dossier syrien, une preuve flagrante de l'impasse à laquelle est confrontée la communauté internationale au sujet des événements en Syrie. Aucun indice n'est apparu sur des tractations politiques qui se dérouleraient ouvertement ou en coulisse en vue de trouver une solution à la crise syrienne. Cette conclusion s'est manifestée non seulement dans l'évaluation de l'émissaire de l'Onu, Lakhdar Brahimi, qui a affirmé qu'il ne disposait pas de plan pour la Syrie, mais aussi dans les discours prononcés par les différents dirigeants influents sur la scène mondiale.

Des experts affirment que la période d'attente est liée à la fin de l'élection présidentielle en Syrie, pour savoir si Barack Obama sera élu pour un deuxième mandat, ce qui lui accorderait une plus grande marge de manœuvre dans le dossier syrien. D'autant que les grandes puissances attendent les résultats de l'élection pour prendre les décisions adéquates, car elles hésitent à conclure un accord avec un président qui serait en partance, préférant négocier avec un nouveau président.

Mais ces experts craignent que l'élection présidentielle américaine ne soit qu'une échéance illusoire qui s'ajouterait à tous les autres rendez-vous considérés comme étant décisifs pour le règlement de la crise syrienne. En réalité, la fin de cette consultation aux Etats-Unis n'apporterait rien de nouveau dans une crise complexe qui est appelée à se prolonger et qui nécessite beaucoup d'efforts.

An Nahar (26 septembre 2012)

Radwan Akil

En février dernier, la communauté juive a lancé le « Parlement juif européen » et a choisi Bruxelles comme siège pour cette institution, non loin du Parlement européen. Ce Parlement juif

compte 120 membres, comme la Knesset israélienne. Ses membres, élus par près de 400 000 personnes, représentent 47 pays, de l'Ouest, du Centre et de l'Est de l'Europe.

Cette nouvelles est passée sans faire beaucoup de bruit et, comme d'habitude, n'a pas suscité l'intérêt des ministères des Affaires étrangères des pays arabes et musulmans, plus occupés ces temps-ci par la crise syrienne. Quant aux Parlements arabes, ils n'ont pas de langues pour parler et pour protester, surtout que la plupart ne sont que l'écho des positions des gouvernements de leurs pays respectifs.

La naissance de ce Parlement juif a provoqué un choc chez le président de l'Assemblée nationale libanaise, Nabih Berry. Il y a quelques jours, il en a parlé aux chefs et aux rapporteurs des Commissions parlementaires, et leur a promis que le Liban prendra une décision partant de sa place et de son rôle au sein du groupe des Parlements arabes et du Parlement européen.

M. Berry a chargé un de ses conseillers de collecter le plus d'informations possibles sur le Parlement juif, avant d'entrer lui-même en contact avec des responsables de certains Parlements européens. Car il estime que ce nouveau lobby juif vise à isoler les pays arabes et les communautés arabes et musulmanes au cœur de l'Europe.

M. Berry a interrogé les ambassadeurs et les responsables européens qu'il a rencontrés ces dernières semaines au sujet du Parlement et du danger qu'il représente pour leurs relations avec le Liban et les pays arabes. Il a demandé à ses interlocuteurs comment l'Europe, qui s'est libérée de la représentation religieuse, communautaire et ethnique, et a adopté le concept de la citoyenneté, a-t-elle pu permettre la naissance de ce lobby juif qui va placer en tête de ses priorités les intérêts d'Israël.

Ce lobby jouit d'un fort soutien de la part de plusieurs pays européens, notamment de la République Tchèque, premier défenseur d'Israël au sein de l'Union européenne. M. Nabih Berry a laissé entendre que le Liban pourrait ne plus coopérer avec le Parlement européen et ne plus participer aux réunions communes, s'il sent que le lobby israélien à la moindre influence sur le législatif européen.

Jusqu'à présent, les Européens n'ont pas expliqué comment une

communauté bien déterminée a pu former un Parlement sur des bases religieuses, ce qui est en total contradiction avec toutes les écoles de pensées politiques et les institutions européennes.

C'est Shimon Pères qui a eu l'idée de créer ce Parlement juif européen.

Al Akhbar (Quotidien libanais proche de la majorité, 27 septembre 2012)

Nasser Charara

Le Quai d'Orsay a publié, le 27 juillet, une carte du Liban déterminant aux ressortissants français résidant ou en déplacement dans ce pays les régions qui leur sont déconseillées.

La carte divise le Liban en trois zones : Zone rouge, la plus dangereuse, où les ressortissants français sont formellement déconseillés de se rendre. Elle comprend la Békaa et la banlieue sud de Beyrouth ; la Zone jaune, où les Français peuvent se déplacer avec prudence ; enfin la Zone orange, où il leur est déconseillé de se rendre sauf pour des raisons de force majeure. Elle comprend la ville de Saïda et ses banlieues, et les camps palestiniens, notamment celui d'Aïn el-Heloué.

Cette carte, publiée il y a deux mois, ne reflète pas uniquement le niveau actuel du danger dans les régions concernées, selon des évaluations établies par les services de sécurité français. Elle traduit aussi les craintes françaises des répercussions des positions politiques relatives aux différentes questions régionales, lesquelles peuvent varier en fonction de la composition politique, démographique et religieuse de chaque région.

Un décryptage de cette carte à travers une grille de lecture politique et sécuritaire permet de tirer les conclusions suivantes : Le ministère français des Affaires étrangères a classé Aïn el-Heloué dans la zone orange. Il considère donc que ce camp de réfugiés palestiniens est moins dangereux que la banlieue sud de Beyrouth, laquelle est classée dans la zone rouge, où les ressortissants français sont formellement déconseillés de se rendre ; les frontières de la zone jaune où les ressortissants français sont autorisés à se rendre et se déplacer, forment le « Petit Liban », auquel s'ajoutent la capitale Beyrouth et la région de Saïda ; la zone rouge couvre, quant à elle, toutes les régions frontalières au

Sud, au Nord et à l'Est, lesquelles furent annexées au Petit Liban lors de la proclamation du Grand-Liban par le général Gouraud, en 1920.

Il ressort de ces observations que le guide sécuritaire émis par les autorités françaises semble être plus politique que sécuritaire.

Al Akhbar (27 septembre 2012)

Jean Aziz

Le projet de loi élaboré par le secrétaire général du Conseil des ministres, Souhail Baouji, et le président du Conseil d'État, Choukri Sader, proposant l'amendement de la loi 140/1999 relative à la protection du droit à la confidentialité des communications téléphoniques est un « massacre ».

Le projet se base sur le rapport final soumis par la délégation libanaise qui s'est rendue en France afin d'examiner auprès des experts français les mécanismes relatifs aux interceptions téléphoniques adoptés par la France. Les experts français, écrit l'auteur, ont explicitement assimilé la livraison de la totalité des données téléphoniques aux dispositifs de sécurité à l'écoute. Ils ont également clarifié que les exceptions sont repérées dans des pays sous régime dictatorial. Mais cette idée fut formulée dans le rapport final par des termes ambigus : « Nous avons senti qu'il existe une possibilité d'amender l'article 1 de la loi 140/1999, de sorte à exempter les communications téléphoniques aux dispositions de ladite loi, vu leur importance pour les dispositifs de sécurité libanais ».

En se basant sur cette formulation, Bauji et Sader ont présenté un nouveau projet de loi visant à bafouer les droits relatifs à la vie privée des citoyens, dit-il. Ce projet dont l'objectif consiste à mettre à écoute les citoyens constitue une violation des droits de l'homme. D'un point de vue juridique, il vise à abroger et non pas à amender la loi 140. Et d'un point de vue constitutionnel, il constitue une violation flagrante des dispositions de la Constitution libanaise qui stipule le « respect des libertés publiques » et la « protection de la liberté personnelle ».

Al Hayat (Quotidien libanais financés par l'Arabie saoudite-28 septembre 2012)

New York, Raghida Dergham

« Il n'y a pas de pasdaran au Liban », a affirmé le Premier ministre libanais, Najib Mikati, qui a précisé sur ce sujet : « Toutes les parties nous ont témoigné que la question posée à un responsable sécuritaire iranien faisait référence au passé. Ce dernier parlait des gardiens de la révolution iraniens en Syrie. Il n'a pas évoqué leur présence au Liban ». Mikati a souligné que le Liban ne peut pas servir de passage aux factions syriennes quelle qu'elles soient, signalant que l'armée libanaise dispose des plans nécessaires à la protection des territoires libanais.

Mikati a appelé de ses vœux un rôle arabe sincère dans l'objectif de faire cesser l'effusion de sang en Syrie et non pas dans l'optique d'une intervention arabe. Il a constaté que le représentant conjoint en Syrie, Lakhdar Brahimi, « n'a pas conçu une idée unique relative à une solution à la crise syrienne, mais une série d'idées dont il discute avec les différentes parties ». Le Premier Ministre a également évoqué la « Déclaration de Baabda », conformément à laquelle les différentes formations libanaises s'engagent à ne pas immiscer le Liban dans une question concernant une partie tierce dans la région. « Je suis conscient, a-t-il dit, que le Hezbollah qui s'est engagé à cette déclaration ne permettra pas que le Liban soit immiscé dans une affaire qui ne le concerne pas directement, à moins qu'il s'agisse d'une agression directe contre le pays. De notre part, il n'y aura aucune tentative visant à entraîner Israël à s'ingérer dans les affaires libanaises ».

L'Orient-Le Jour (Quotidien francophone proche du 14-Mars)

Scarlett Haddad (27 septembre 2012)

La crise syrienne semble être entrée dans une nouvelle phase. Si les combats et les explosions se poursuivent sur le terrain, faisant chaque jour de nouvelles victimes, une lueur d'espoir commence à poindre à l'horizon. Elle a d'ailleurs été évoquée par l'émissaire de l'ONU Lakhdar Brahimi qui a déclaré aux Nations unies voir une possibilité lointaine de solution. Selon un spécialiste du dossier syrien, le tournant décisif a été marqué par la bataille d'Alep qui s'éternise. Lorsque cette bataille a été lancée, estime ce spécialiste, l'opposition croyait pouvoir occuper rapidement la ville et ouvrir la voie avec la Turquie (le mohafazat d'Alep fait deux fois le Liban), portant un coup majeur au régime et réduisant de façon

significative son autorité. Or, non seulement le régime tient encore le coup, mais de plus, en dépit de l'afflux d'armes et de jihadistes dans la région, il continue à avancer lentement.

De son côté, le régime syrien croyait lui aussi pouvoir mater rapidement l'opposition à Alep, se basant sur le fait qu'il bénéficie de l'appui d'une partie non négligeable de la population de cette agglomération. Pour accélérer l'issue de la bataille, il a utilisé son aviation militaire, à laquelle l'opposition a répondu en utilisant ses nouvelles armes de défense antiaérienne. C'est dire que les deux parties ont abouti à une sorte de statu quo qui fait qu'aucune d'elles ne peut vaincre l'autre. Elles sont ainsi entrées dans une guerre d'usure sanglante qui ne mènera qu'à l'affaiblissement considérable des deux camps en attendant que leurs « parrains » décident enfin d'arrêter la partie et de parvenir à un accord.

Le spécialiste du dossier syrien précise que la situation actuelle ressemble beaucoup à celle qui prévalait au Liban pendant la guerre civile, lorsque, au bout d'un certain temps, aucune partie ne parvenait à enregistrer des percées, alors que les lignes de démarcation étaient restées inchangées pendant des années interdisant à un camp ou à un autre d'avancer ne serait-ce que de quelques mètres.

Ce n'est que lorsqu'il y a eu un déblocage international – dans ce cas précis, il s'agissait d'un accord entre les États-Unis et la Syrie – qu'il y a eu au Liban des développements majeurs sur le terrain qui ont abouti à l'accord de Taëf, lequel avait commencé à se préparer quelque temps avant son adoption.

Pour l'instant, la solution est encore interdite en Syrie et, sauf imprévu, aucun camp n'est autorisé à éliminer l'autre. Le spécialiste du dossier syrien est convaincu qu'au début, l'Occident aidé par certains pays arabes voulait réellement se débarrasser du régime syrien. Mais le fait que celui-ci a tenu bon, faisant preuve d'une grande capacité de survie et de cohésion interne, en dépit des pressions à la fois politiques, militaires et économiques, a modifié la donne. Le fait aussi qu'il bénéficie de l'appui inconditionnel de l'Iran et d'une aide stratégique de la part de la Russie et de la Chine a plus ou moins stabilisé les rapports de force. Même s'il voulait faire des concessions – et la tenue des congrès de l'opposition à Damas en présence des ambassadeurs

d'Iran, de Russie et de Chine, au cours des derniers jours, en est une-, cela n'aboutirait pas à une solution, puisque les parrains des deux camps ne sont pas encore prêts à discuter. Pour le spécialiste du dossier syrien, il ne faudrait donc rien envisager avant l'élection présidentielle américaine et l'entrée en fonctions du nouveau président en janvier 2013.

C'est pourquoi, selon lui, Lakhdar Brahimi a évoqué « une possibilité de solution lointaine ». Autrement dit, même si l'échéance est encore lointaine, on commence à voir le bout du tunnel, qui consisterait dans la tenue d'une réunion élargie regroupant des représentants des États-Unis, de la Turquie, de l'Iran, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, de la Chine, de la France et de la Russie qui superviserait la tenue d'un accord interne syrien dans le genre de l'accord de Taëf au Liban. La nouvelle phase consiste donc dans le fait que l'on commence à préparer une réunion de ce genre. L'initiative de l'Égypte de former une commission quadripartite regroupant des représentants égyptiens, saoudiens, turcs et iraniens s'inscrit dans ce cadre. Et si l'Arabie saoudite n'a pas participé à la première réunion de cette commission, elle n'en est pas moins informée de ses travaux. La réunion qui s'est tenue en marge du sommet de La Mecque entre le roi Abdallah d'Arabie et le président iranien Ahmadinajad a d'ailleurs abouti à un déblocage des relations entre les deux pays. Les deux dirigeants se sont ainsi entendus pour d'abord faire baisser la tension entre les sunnites et les chiites dans la région, ensuite pour appuyer la mission de l'émissaire de l'ONU Lakhdar Brahimi ainsi que pour laisser faire la commission voulue par l'Égypte.

Le chemin est encore long, et si les explosions d'hier sont interprétées comme montrant la capacité de l'opposition syrienne à frapper au cœur de la capitale un siège militaire, elles n'en restent pas moins une date sanglante parmi d'autres. Sur le terrain, chaque camp tente d'améliorer ses positions, mais la clé de la solution est ailleurs. Les Syriens pourraient être en train de rater leur rendez-vous avec le changement et pour l'instant, ils sont, comme l'ont longtemps été les Libanais, des victimes sacrifiées sur l'autel des intérêts régionaux et internationaux.

L'Orient–Le Jour (26 septembre 2012)

Khalil Fleihan

La communauté internationale suit avec inquiétude l'évolution dramatique de la situation en Syrie et s'inquiète en même temps des retombées de la guerre dans ce pays sur le Liban. Ces appréhensions se sont manifestées dans les avertissements répétés adressés par nombre de capitales arabes et occidentales aux officiels ainsi qu'aux chefs de partis libanais, ainsi que dans l'appui exprimé par certaines d'entre elles à la politique dite « de distanciation » suivie par l'État libanais vis-à-vis du dossier syrien. Les séquelles éventuelles de la guerre en Syrie sur le Liban ont fait récemment l'objet de débats au sein de « think tanks » ainsi que dans les départements des Affaires étrangères de certains gouvernements. Le Conseil européen des relations étrangères (CERE) a ainsi tenu à Londres un séminaire au cours duquel il a examiné l'impact des bouleversements en Syrie sur le Liban depuis 1943 jusqu'à aujourd'hui.

Les participants sont arrivés à la conclusion que le Liban « est exposé à un grave danger du fait de la prolongation des affrontements en Syrie », mais que « les Libanais sont parfaitement conscients des menaces qui pèsent sur leur pays ». Pour eux, le Liban « est capable de s'adapter à cette situation, surtout que le Hezbollah, qui bénéficie d'une force militaire, est déterminé à empêcher que le conflit dans le pays ne s'exacerbe ». Le CERE a invité les États européens à « maintenir le dialogue avec le Hezbollah », qui représente, selon les participants, « une clé à l'apaisement et une garantie pour que le Liban ne sombre pas dans le chaos ».

Les participants ont passé en revue les incidents de sécurité à la frontière avec la Syrie. Ils les ont considérés comme une violation de la souveraineté libanaise. Ils ont également établi un lien entre les affrontements sporadiques à Tripoli et ceux qui se déroulent dans plusieurs régions syriennes entre les opposants et les forces du régime.

Les propositions ont été les suivantes : intervenir auprès d'Israël pour qu'il restitue au Liban les 380 kilomètres contestés de la zone économique exclusive maritime, riche en ressources gazières ; fournir aux forces militaires et de sécurité les armes et les

équipements nécessaires pour qu'elles puissent protéger la frontière et maintenir la sécurité à l'intérieur du pays ; soutenir le dialogue national conduit par le président Michel Sleiman ; réaffirmer l'appui à la mission de la Finul ; soutenir l'économie libanaise qui fait face à d'importants défis qui risquent de générer des remous ; financer des projets de développement à Tripoli et au Akkar, dans une tentative de régler le problème de la pauvreté ; aider les États-Unis à contrôler le blanchiment d'argent ; accroître le volume des aides accordées aux réfugiés syriens, à travers le HCR, surtout que leur nombre est sans cesse croissant.

FIDES (Agence de presse missionnaire proche du Vatican, 26 septembre 2012)

Une maxi prise d'otage concernant 280 fidèles gréco-catholiques a bouleversé la communauté chrétienne du village de Rableh, situé entre la frontière libanaise et la ville de Qusayr, dans la province d'Homs. Il s'agit d'ouvriers et de paysans, hommes, jeunes et femmes, qui se trouvaient dans les champs à quelques kilomètres du village, afin de procéder à la récolte des pommes, l'une des principales sources de revenus de la population locale. Le catholique Abou Fadel, père de l'une des victimes, contacté par Fides, raconte que le 24 septembre, la population du village a entendu des coups de feu et des rafales « après quoi, nous nous sommes rendus sur place pour voir ce qui se passait. Nous avons vu de nombreux fourgons et des pick-up qui ont emmené les personnes. Il ne restait plus dans les champs que les cagettes contenant les pommes récoltées ».

Abou Fadel indique que « cette région est depuis des mois complètement sous le contrôle de bandes armées qui y font la loi. Au cours de ces dernières semaines, nous ne pouvions pas prendre soin des arbres dans les champs à cause de l'insécurité. Puis, grâce à une négociation menée par le gouverneur d'Homs, la situation semblait s'être améliorée ». L'homme poursuit : « Je suis très préoccupé. Mon fils fait partie des personnes enlevées et de nombreux jeunes de notre famille ont disparu. Pourquoi ? Que voudront en faire les ravisseurs ? Nous sommes angoissés pour leur sort. Nous sommes un village tranquille, proche du sanctuaire du prophète Saint Elie, lieu vénéré par les chrétiens et par les

musulmans. Nous désirons seulement vivre en paix avec tous ».
Contacté par Fides, le Patriarche gréco-catholique de Damas, SB Grégoire III Laham, informé des faits, « implore Dieu afin qu'il aide les innocents et les pauvres ». Le Patriarche lance un appel : « Je demande à tous les belligérants de respecter les civils et d'épargner les vies innocentes ». Un certain nombre de responsables chrétiens locaux cherchent actuellement à contacter ONG et organisations internationales afin de demander de l'aide dans cette situation tragique.

Pierre Khalaf

Source
New Orient News (Liban)

Source : « Les misères d'Erdogan », par Pierre Khalaf, New Orient News (Liban), *Réseau Voltaire*, 4 octobre 2012, www.voltairenet.org/article176116.html